Bochaton-Bo avec quelque

Les élections départementales vont se dérouler les 22 et 29 mars. Enjeux, candidats, ce qu'en pensent les habitants, nouveau découpage cantonal... Jusqu'au 20 mars, nous vous proposons de découvrir chaque jour un des 19 cantons de Savoie.

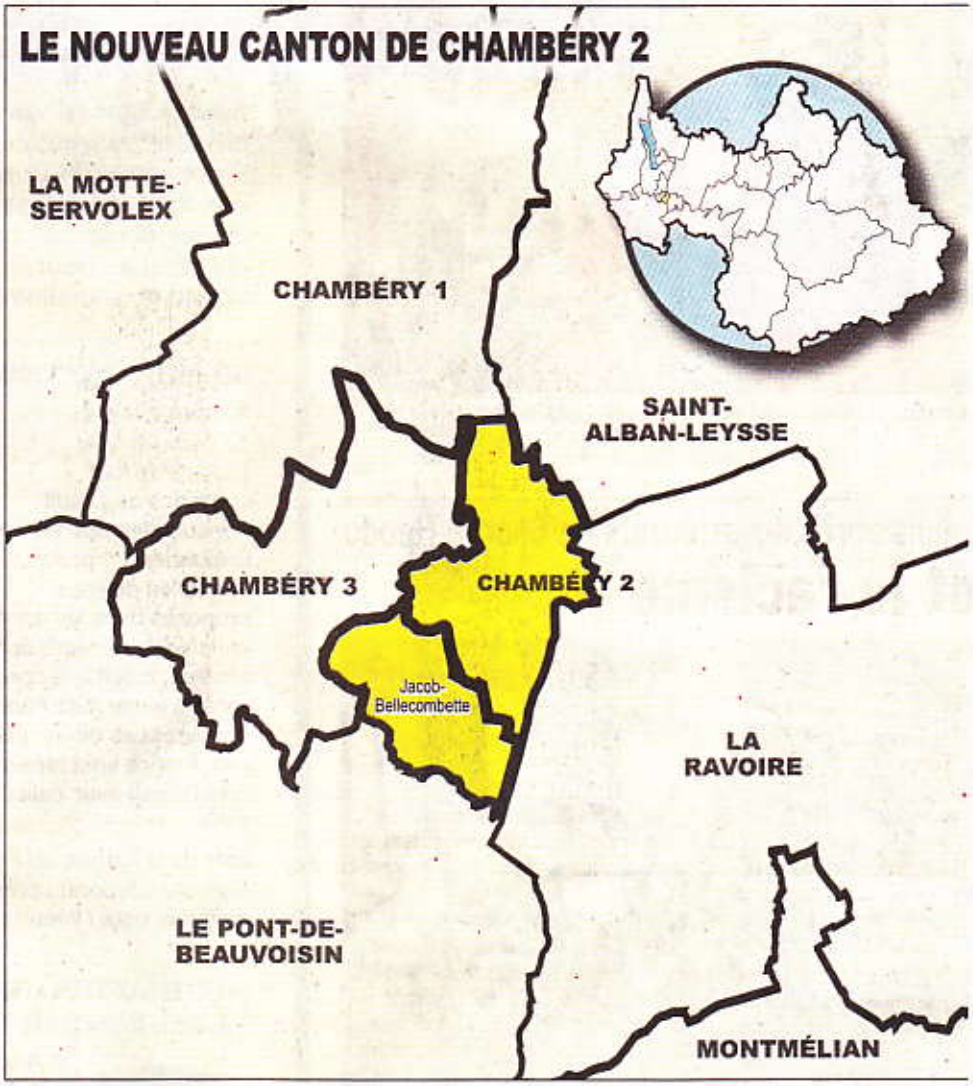

Tous derrière et eux, devant. Sur le papier, le scrutin départemental sur le nouveau canton de Chambéry 2 ne fait pas un pli, avec un binôme Brigitte Bochaton/Michel Bouvard largement favori. La première, maire de Jacob-Bellecombette, est bien ancrée sur ses terres : au premier tour des dernières municipales, elle avait moissonné quelque 73 % des voix. Quant au second, conseiller sortant de feu le découpage "Chambéry-Est", c'est une figure de la droite savoyarde, qu'il représente au Sénat. Le duo est par ailleurs en lice sur une zone dont la sociologie peut sembler favorable à la majorité sortante.

Alors, gagné d'avance ? « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué », répond Brigitte Bochaton.

Du monde au portillon pour faire mentir les pronostics

Risque de forte abstention, multiples inconnues liées à la reconfiguration de l'élection et à l'avenir de l'institution, déconnexion d'une partie de l'électorat par rapport aux enjeux locaux : avec son binôme, elle veut « mobiliser ». « Parce que les compétences des départements sont essentielles, dans leur ensemble, pour les parcours de vie des habitants, de la petite enfance jusqu'aux seniors », précise-t-elle, insistant sur l'ambition d'un super-département "Savoie Mont-Blanc".

Dans le rôle assumé de principaux « challengers », on trouve Jean-Benoît Cerino et Christine Sobkowiak. Respectivement ancien directeur de cabinet de Bernadette Laclais à la Ville de Chambéry et psychologue hospitalière, entre autres références, ils veulent « faire valoir un certain nombre d'idées nouvelles dans un département dirigé depuis plus de 30 ans par la majorité UMP. » S'il ne fallait garder qu'une priorité, la nouvelle génération socialiste pointerait volontiers « la nécessité de fédérer tous les acteurs de l'économie autour de l'emploi, même si ce n'est pas une compétence directe du conseil général ».

Et puis il y a les autres, ceux qui rêvent de créer la surprise, tout en tâchant déjà de faire vivre leurs idées dans les débats. « Optimistes et battants », les écologistes Françoise Jaumain et Guy Sellam, par exemple, veulent faire valoir le besoin d'opérer « la transition énergétique à l'échelle du département et de développer les emplois induits ». Robert Leroy et Monique Richard, pour le Front de gauche, dénoncent avant tout pour leur part « les baisses des dotations budgétaires imposées aux départements ». Sur l'échiquier de la contestation, les antilibéraux s'opposent à la « politique ultralibérale et de repli sur soi du Front national ».

12 194 inscrits appelés à voter

La vigueur de l'extrême droite, justement, constitue la seconde grande inconnue du scrutin local, avec le taux de participation. Sur un canton où les

ouvard favoris, es inconnues aussi

partis républicains classiques sont bien implantés, Hélène Colas et Pascal Moret mènent campagne sur les thèmes du social et de la dénonciation « des gaspillages et des fraudes ». En visant ouvertement « le second tour et même plus, pour faire évoluer les choses ».

Les 12 194 inscrits de ce canton ont encore sept jours pour faire leur choix. Le verdict du premier tour sera déterminant pour confirmer, ou faire mentir, les pronostics. Avec, immanquablement, des gens qui se retrouveront derrière et d'autres, devant.

François DELESTRE

L'INFO EN +

POPULATION

Le canton de Chambéry 2 compte 22 344 habitants selon l'Insee.

LE CANTON DANS LA DENTELLE

Le canton de Chambéry 2 comprend : la commune de Jacob-Bellecombette et une grande partie de l'est de la commune de Chambéry. La frontière est définie depuis la limite territoriale de la commune de Bassens, avenue d'Aix-les-Bains, boulevard de Lemenc, rue Saint-François-de-Sales, rue Victor-Hugo, boulevard du Théâtre, place des Éléphants, rue de Boigne, rue Favre, place du 8-Mai-1945, place de l'Hôtel-de-Ville, rue Bonivard, rue de la Trésorerie, faubourg Maché, place Saint-Pierre-de-Maché, avenue de Lyon, montée Saint-Sébastien, jusqu'à la limite territoriale de la commune de Jacob-Bellecombette.

LE SORTANT

Michel Bouvard, UMP, également sénateur.

Des électeurs un peu perdus face à la réforme des cantons

Daniel ira bien voter mais il avoue être un peu perdu par le redécoupage des cantons et l'avenir des départements. Photo Le DL/C.Ma

Les rues un peu vides de Jacob-Bellecombette d'un jeudi matin reflètent bien l'engouement très modéré des électeurs du canton de Chambéry 2. Que ce soit au bureau de tabac ou devant le camion du boucher, le dernier survivant du marché, les clients ne s'étalent pas trop sur le sujet. « Ils n'en parlent pas du tout, affirme le boucher, et dans le commerce, on est mal placé pour le faire. J'aurais trop peur d'offusquer quelqu'un. »

Pour autant, ils sont rares les électeurs à appeler à l'abstention. « Je ne comprends pas les personnes qui ne vont pas voter. Il faut le faire. Moi, j'ai toujours voté et j'irai voter. Je le ferai tant que j'aurai la santé », assure le boucher. Pareil pour Jean-François qui vient chercher son morceau de viande : « Je vote tout le temps. Ceux qui ne votent pas ne pourront pas se plaindre ensuite ».

Alain, 80 ans et des brouettes, n'ira pas voter au premier tour parce qu'il sera en Espagne. Mais il ne manquera pas de se rendre aux urnes au deuxième tour. Et pourtant, le militaire à la retraite est catégorique : « Les élections, elles ne changeront rien. Ce n'est que du local. Ce qui sauverait la France, c'est une union de la gauche et de la droite, mais ils ne le feront jamais ». Il a tout de même sa petite idée sur les résultats ici : le binôme du maire de Jacob-Bellecombette, Brigitte Bochaton, sera envoyé au conseil général.

D'autres électeurs ont beaucoup moins de certitudes et semblent un peu perdus lorsqu'on parle des élections départementales. Daniel s'y intéresse pourtant mais il ne sait pas trop où il doit aller voter. « J'ai bien reçu ma carte d'électeur. Mon bureau de vote est écrit dessus mais je ne sais pas où il se trouve. »

Chambéry 1, 2 ou 3 ?

Un peu perturbé par le redécoupage des cantons et le destin incertain des départements, Daniel n'est pas sûr du nom de son canton, tout comme la gérante du bureau de tabac. Tous les deux votent à Chambéry, oui, mais Chambéry 1, 2 ou 3 ? Ils ne savent pas. « On s'aperçoit aussi qu'il y aura plus de conseillers départementaux qu'avant, donc où sont les économies ? », interroge Daniel. Maintenant qu'il a reçu les tracts des candidats, il va les lire avec attention. Peut-être trouvera-t-il des réponses à ses nombreuses questions.

C.Ma.

LES CANDIDATS Cinq binômes en lice pour deux sièges

Pour le **Front de gauche**, Robert Leroy et Monique Richard ont pour remplaçants Hocine Chakri et Arlette Vezzetti.

Pour **Europe-écologie-Les Verts**, Françoise Jaumain et Guy Sellam ont pour remplaçants Alain Caraco et Françoise Declippeleir.

Pour la liste **divers gauche** soutenue par les socialistes de Savoie pour tous, Jean-Benoit Cerino et Christine Sobkowiak ont pour remplaçants Olivier Marmet et Marie-Christine Bordeaux.

Pour la liste **divers droite** soutenue par la majorité départementale et l'UMP, Brigitte Bochaton et Michel Bouvard ont pour remplaçants Alois Chassot et Sylvie Koska.

Pour le **Front national**, Hélène Colas et Pascal Moret ont pour remplaçants Liliane et Patrick Nabet (pas de photo de groupe disponible).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les compétences remises en cause

→ La nouvelle loi de réforme territoriale a remis en cause le volant de compétences des anciens conseils généraux et futurs conseils départementaux après les élections. Hors l'action sociale, qui reste dans leur giron quoi qu'il advienne, et qui est aujourd'hui justement le plus gros poste de "responsabilités" du Département en Savoie. Elle représente 177 M€ du budget 2015, sur environ 530 M€ au global. Les prestations sociales, c'est tout autant la gestion du RSA que celle de l'APA pour les personnes âgées.

Si les tendances d'arbitrages (le texte est passé en première lecture mardi à l'Assemblée nationale) se confirmaient, elles laisseraient dans sa sphère de compétences l'éducation (la dotation des collèges pour leur fonctionnement, hors personnel enseignant), qui pèse aujourd'hui 10,1 M€ en Savoie, et les services départementaux d'incendie et de secours (26,8 M€ au budget 2015 du CG 73). Sans oublier les routes (7,4 M€), qui devaient au départ partir à la Région, ou l'aménagement du territoire (4,2 M€). C'est donc au moins 70 % des compétences actuelles (en budgets correspondants) qui resteraient dans l'escarcelle de la nouvelle assemblée départementale savoyarde. Transports scolaires (22,7 M€) et économie (4,4 M€), eux, en sortiraient.